LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY

COMITÉ DIRECTEUR

2 JUIN 2025 -18H00 - VISIOCONFERENCE ET PRESENTIEL PRADET

PARTICIPANTS								
Participants membres élus :								
AUREILLE Christine	P	DUNY Maurice	P	LAVERGNE Carole	E	RINADLI Alain	P	
AUVIGNE Christelle	V	GIRARD Gaëtan	V	LEMAIRE Jean-Paul	P	RIZZA Sébastien	P	
BERGUET Philippe	V	GOILLIOT Josette	E	MARIE Augustin	V	SCHNEIDER Lucienne	E	
BÉZIAT Patrick	V	GREUET Jacqueline	V	MEYER Aurélie	E	TAINDJIS Pierre	V	
BLACHÈRE Patrice	V	GRILLO Michel	V	MONDINO Henri	E	TALON Jean-Yves	V	
BOUISSET Jean-Christophe	E	GRIVELET Sandrine	P	MOYNOT Claire	A	TEYSSIER Jérémy	E	
CARRIER Sophie	V	GUEIT Alain	P	MUSCAT Audrey – à 17H30	V	TOGNA Alain	V	
DARRÉ Alain	E	LACROIX Jean-Louis	P	PREVOT Patrice	V	TOLLET Stéphane	V	
DIAZ Manuel	A	LARDON Jean-Michel	P	RAYMOND Jean-Jacques	V	VAUDO Frédéric – fin 17h35	V	
DRIGUEZ Marie-Claude	V	LAUZEN Jean-Luc	V	REAT Stéphane	A	WULLEMS Jessie	E	

Représentants CD :			
BUGAUT Olivier	V	RUIDAVETS Patrick	A
CHABOUNI Moussa	V	SANSOT Thierry – à 18h15	V
OUTRE Christophe	V	ELIAS Pascal	E

Soit 9 membres en présentiel et 23 en visioconférence

Assimilés Comité Directeur :			
BATTAJON Mégane	P		
DOREY Mireille	P	LEROY Pierre	V

P	Présent	A	Absent	E	Excusé	V	Visio

RELEVÉ DE DÉCISIONS

- **Validation de don à l'association Merci Nico.**
- **Validation du Compte Rendu du Bureau Directeur du 17/03/2025.**
- **Validation du Compte Rendu du Comité Directeur du 03/04/2025.**
- **Validation de la demande d'affiliation « EDR ROSA XV ».**
- **Validation du changement de dénomination du Club Lérins Rugby.**
- **Validation de la composition des commissions Régaliennes au 1/07/25.**
- **Validation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025.**
- **Validation de la date de l'arrêté des effectifs au 31/05/25 pour l'AGO 2025.**
- **Validation du budget Prévisionnel 2025/2026.**

L'Ordre Du Jour est modifié et commence par le Point Sportif.

1. POINT SPORTIF

Retour sur les Finales Régionales 2025

Points discutés en séance :

- Un bilan très positif a été dressé concernant les Finales Régionales Séniors organisées à Aix. Le Comité Directeur remercie chaleureusement l'ensemble des acteurs mobilisés pour la réussite de cette journée exceptionnelle.
- Les autres finales se sont également déroulées sans incident majeur.
- Les dernières Finales Régionales de la saison auront lieu à Nice, le samedi 7 juin 2025.

Points discutés en séance :

Lors des finales à Aix, des discours contradictoires concernant les règlements ont entraîné des incompréhensions sur le terrain. Sébastien Rizza propose, à l'exemple de ce que met en place la FFR pour les phases finales du Championnat de France, l'envoi préalable d'un document synthétique rappelant les points clés des règlements applicables.

Nécessité, pour la prochaine saison, de désigner formellement un responsable anti-dopage et un responsable sécurité (détenteurs de licences Ligue), dont les noms devront apparaître sur les feuilles de match.

Il est signalé qu'aux Finales Féminines organisées à l'Isle-sur-la-Sorgue, seuls cinq représentants de la Ligue étaient présents.
Sébastien Rizza confirme la difficulté actuelle à mobiliser les membres du Comité Directeur et des commissions pour ces événements. Un travail de fond est à engager pour améliorer cette mobilisation.

Compétitions 2025/2026

II) Constitution des poules (sous réserve de modification)

Régionale 1

Les **10 associations** sont réparties en **1 poule** de **10 équipes** selon les critères suivants :

- Classement à l'issue de la saison 2024/2025
- Les équipes Corse sont positionnées de manière qu'il y ait un maximum de **3 déplacements** Continent/Corse ou Corse/Continent en Régionale 1 et 2

POULE 1		
	Club	Code
1	Boxeland Club Islois	5241X
2	RC Vallée du Gapeau	4981P
3	RC Orange	6776R
4	SC Salonais	5266Z
5	PM Cadeneaux	4233N
6	RC Six Fours Le Brusc	4977K
7	RC Lucciana	4963V
8	RC Le Beausset	6479T
9	Portivechju Rugby	
10	Etoile SP Monteux	5256N

Régionale 2

Les **20 associations** sont réparties en **2 poules** de **10 équipes** selon les critères suivants :

- Classement à l'issue de la saison 2024-2025
- La situation géographique pour constituer les poules
- Deux clubs Corse en Poule 2 et un club Corse en Poule 1
- La position de certaines équipes dans les poules sera identique à celle des équipes **« Réserves R 2/3 »** de manière que les **deux rencontres soient couplées à domicile**

POULE 1		
	Club	Code
1	CRAB XV	6170G
2	RC Fos sur Mer	5809P
3	Aix UR	4221A
4	RC Arles	5224D
5	RC Vitrolles	7417A
6	Gémenos Prov. Rugby	7344Z
7	Gap Hautes Alpes	4028D
8	RC Bédarrides	7801A
9	RC Sorgues Rhône Ou.	5269C
10	RC Pertuis	5260T

POULE 2		
	Club	Code
1	RC Noves-Eyragues	6264J
2	Bastia XV	6716A
3	Rugby Ciotat Ceyreste	7588D
4	RC Ollioules	6638R
5	RC Le Las	6752P
6	RC Ajaccien	6631H
7	RCHCC 83	8054P
8	Lérins RC	7361S
9	RC Antibes	4960S
10	Stade Laurentin Rugby	4983S

Régionale 3

Les **25 associations** sont réparties en **3 poules** de **10 équipes** (dont 1 exempt dans 1 poule et 2 exempts dans les 2 autres poules) selon les critères suivants :

- Classement à l'issue de la saison 2024-2025
- La situation géographique pour constituer les poules
- La position de certaines équipes dans la poule sera identique à celle des équipes **« Réserves R 2/3 »** de manière que les **deux rencontres soient couplées à domicile**

POULE 1		
	Club	Code
1	Bollène RC	5232M
2	RC Vaisonnais	5274H
3	RC Pernes	5599L
4	RC Maubecquois	7959Q
5	XV Saint Rémois	6955K
6	AS Apt Vallée du Ca.	7144R
7	Ras Tarascon Beau.	
8	RO Planais	5262V
9	La Soule Gravesonaise	7033V
10		

POULE 2		
	Club	Code
1	CO Sisteron	5267A
2	Manosque RC	7052R
3	Eyguières XV	7357N
4	RC Marseillais	6600Z
5	RC Port de Bouc	5263W
6	Rugby Saint Maximin	7271Y
7	RC Gardanne	5240W
8	RC Gignac La Nerthe	7985S
9		
10		

POULE 3		
	Club	Code
1	US Saint Mandrier	5554M
2	Ent. St Jean /Corse 83	7439Y
3	Rugby Club Pradetan	7813N
4	RC Pierrefeu	4973F
5	Brignoles Provence XV	4944Z
6	RC Les Plages	4962U
7	RC du Rocher	7861N
8	RC Le Golfe	6424H
9		
10		

Points discutés en séance :

- Pas de vote prévu sur le format des compétitions 2025-2026 lors de l'AGO de la Ligue Sud car la FFR a entériné les modifications de ses statuts et règlements en précisant que le seul organe décisionnaire de la validation des compétitions régionales est le Bureau Stratégique de la FFR.
- Organisation des compétitions pour la saison 2025/2026 en accord avec la Ligue Corse.
- L'équipe réserve se déplace avec l'équipe 1, sauf en Corse (comme cette saison) : poule continent (8) et poule Corse (6).
- Le club de Noves Eyragues et celui de Sorgues ont été mis dans deux poules différentes par suite d'incidents à répétitions ces dernière années.
- En attente de la validation de tous les clubs de R3.
- Les membres du Comité Directeur sont amenés à envoyer leurs questions ou remarques sur le nouveau format des compétitions 2025-2026 à Patrick Béziat et Frédéric Vaudo afin d'apporter un maximum d'éléments aux clubs lors de l'Assemblée Générale du 21 juin.

2. COMMUNICATIONS GÉNÉRALES

Rappels :

- Le Président a rappelé que les comptes rendus des différents comités d'organisation politique et des bureaux stratégiques de la Fédération Française de Rugby sont régulièrement déposés sur le site dédié. Il a encouragé les membres à les consulter pour prendre connaissance des informations importantes, notamment concernant les modifications des règlements pour la saison prochaine.
- Lors du Bureau Directeur du 17/03/25 : la proposition de verser un don à l'Association « *Merci Nico »* avait été validée. Le montant de ce don est soumis aujourd'hui au Comité Directeur.

VOTE :

Validez-vous le don à l'association « *Merci Nico »* à hauteur de 1000€ ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

La proposition de don à hauteur de 1000€ à l'association « *Merci Nico »* est validée.

- Lors des Finales Régionales à Nice un trophée au nom de Nicolas Haddad sera remis à l'équipe gagnante des finales M16 R2 – niveau où jouait Nicolas Haddad, et sera remis en jeu chaque année. Une réplique du trophée sera également offerte à la famille, conformément à l'engagement pris en Bureau Directeur.

Quelques points d'informations :

- RCTPM : Championnes de France Élite 2 et accède à l'Élite 1 dès la saison prochaine.
- Une communication est faite en séance sur les équipes qualifiées en phase finale du Championnat de France.
- La FFR va pouvoir financier des projets transfrontaliers grâce à une subvention accordées avec ERASMUS+. Notre Ligue pourra s'associer à la Fédération Italienne, par exemple lors des sessions de formations des BP (déplacement prévu chaque année).
- Modifications des règlements les années prochaines : les purges des suspensions seront appliquées seulement à la catégorie concernée (exemple : un joueur sanctionné en catégorie joueur uniquement ne pourra pas purger sa suspension via sa qualité de dirigeant).

3. POINT ADMINISTRATIF

Compte rendu du Bureau Directeur du 17/03/25 à entériner

VOTE :

Entérinez-vous le Compte Rendu du Bureau Directeur du 17/03/2025 ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

Le Compte Rendu du Bureau Directeur du 17/03/2025 est entériné.

Compte Rendu du Comité Directeur du 03/04/2025 à entériner

VOTE :

Validez-vous le Compte Rendu du Comité Directeur du 03/04/2025 ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

Le Compte Rendu du Comité Directeur du 03/04/2025 est validé.

Demandes de clubs à entériner :

Présentées et validées lors du Bureau Directeur du 29/04/2025

Validation de la demande d'affiliation « EDR ROSA XV »

VOTE :

Validez-vous la demande d'affiliation du club « EDR ROSA XV » ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

La demande d'affiliation du club « EDR ROSA XV » est validée.

Changement dénomination Lérins Rugby Club

VOTE :

Validez-vous la demande de changement de dénomination « Lérins Rugby Club » en « Mandelieu Lérins Rugby Club » ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

La demande de changement de dénomination du Club Lérins Rugby est validée.

Composition des commissions régaliennes au 01/07/2025 à entériner

Points discutés en séance :

- Respect des obligations Fédérales en matière d'incompatibilité et de conflits d'intérêts des membres.
- Représentants de la Ligue Corse dans chaque commission.
- Depuis les dernières élections nous avons ouvert les candidatures à toutes les commissions à l'ensemble des clubs.

Concernant la commission d'appel, plusieurs élus se sont exprimés sur la présence de Christian ARNAUD et Élisabeth BERTIN DE RIBOU, sur la liste des membres proposés par le Bureau Directeur, en avançant leurs arguments.

Sébastien RIZZA, précise le motif de leur présence en évoquant l'ouverture qu'il a souhaité faire à l'ensemble des dirigeants des clubs, quel que soit leur engagement politique, à l'ensemble des commissions de la Ligue, qu'elles soient régaliennes, comme la commission d'appel, ou pas.

Commission APPEL

Deux candidats n'ont pas été validés par le Comité Directeur et ont été retirés de la liste de la commission d'Appel :

- Christian ARNAUD

Contre : 18 Abstention : 11 Pour : 2

- Elisabeth BERTIN DE RIBOU

Contre : 16 Abstention : 13 Pour : 2

Proposition de composition de la commission Appel

NOMS	PRENOMS	FONCTIONS	CLUBS
ABLARD	ANDRÉ	VICE PRESIDENT	**RC CIOTAT CEYRESTE**
FOURNAJOUX	JULIEN	MEMBRE	**BRIGNOLES PROVENCE XV**
GIAMARCHI	ANDRÉ	MEMBRE	**RC CASINCA XV**
LAFITTE	PATRICK	MEMBRE	**OVALIVE**
SCHNEIDER	CHRISTIAN	MEMBRE	**APT VALLEE DU CALAVON**

Le poste de Président reste à pourvoir. Une proposition sera faire lors du prochain Comité Directeur.

VOTE :

Approuvez-vous la composition de la commission Appel ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

La composition de la commission Appel est validée.

Commission DISCIPLINE

Proposition de composition de la commission Discipline

NOMS	PRENOMS	FONCTIONS	CLUBS
BAGARRY	RENE	PRESIDENT	PENNE MIRABEAU CADENEAUX
BERLAND	CHRISTIAN	MEMBRE	RC FOS SUR MER
CHIFFLET	NADYNE	MEMBRE	BCI XV
DEL MORO	ALAIN	MEMBRE	BASTIA XV
DESTROST	PATRICK	MEMBRE	GEMENOS
HERRERA	CYRIL	MEMBRE	BCI XV
MALBOS	ISABELLE	MEMBRE	TARASCON
MUNIER	ROGER	MEMBRE	US SEYNOISE
PEYTEL	AURELIE	MEMBRE - Juriste	LIGUE SUD
ROLANDO	ERIC	MEMBRE	SC SALON
SAINT ETIENNE	ANDRE	VICE PRESIDENT	RC VALLEE DU GAPEAU

VOTE :

Approuvez-vous la composition de la commission Discipline ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

La composition de la commission de Discipline est validée.

Commission Litiges

Proposition de composition de la commission Litiges

NOMS	PRENOMS	FONCTIONS	CLUBS
COMBE	JEAN	MEMBRE	ET SP ST SATURNIN LES AVIGNON
DIONISI	PIERRE YVES	MEMBRE	RC LUCCIANA
HAUSSER	GILLES	VICE PRESIDENT	PELI RUGBY
HOLGADO	CELINE	MEMBRE	TARASCON
ORLANDI	BERNARD	MEMBRE	MRM
RODRIGO	CHRISTIAN	PRESIDENT	US MOURILLON
TRINCA	CHARLES	MEMBRE	AS BEDARRIDES

VOTE :

Approuvez-vous la composition de la commission Litiges ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

La composition de la commission Litiges est validée.

POS 2024-2025
Actions prioritaires réalisées

- Présentation à la FFR de nos actions prioritaires 2024-2025 le 3 et 4 juin 2025.
- Enjeu : 170.000€ de subvention, uniquement si les actions sont réalisées et justifiées à 100%.

- **POS 2025-2029**

Positionnement par enjeux stratégiques

Points discutés en séance :

- Diagnostic adressé aux membres du Comité Directeur.
- Sur la base de ce diagnostic, 7 membres se sont positionnés pour engager une réflexion sur les enjeux et plans d'actions.
- Devant l'insuffisance de participant, une nouvelle demande de positionnement est faite en séance avec date butoir le 10/6/25.
- *Proposition de Jean-Paul LEMAIRE pour un futur POS : création d'une sélection régionale type Barbarians pour les F15.*

Assemblée Générale Ordinaire 2025

Validation de l'Ordre Du Jour

Points discutés en séance :

- Pas de salle de clubs disponible pour accueillir l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 21 juin 2025, Ainsi, l'Assemblée Générale se fera au Pradet, à l'Espace des Arts.

Ordre du jour

8h30 Accueil café
9h00 Emargements (Clôture de l'enregistrement des pouvoirs à 9h40)
9h45 Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de la Commission du contrôle des votes
- Allocution d'ouverture du Président
- Lecture et approbation du rapport moral
- Interventions : diagnostic du rugby en ligue Sud et présentation du format des compétitions régionales 2025/2026
- Présentation et approbation du budget prévisionnel
- Allocution de clôture du Président
- Interventions

13h00 Déjeuner des clubs – 3ème mi temps Provençale

VOTE :

Approuvez-vous l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

L'ODJ de l'AGO est approuvée.

Validation de la date de l'arrêté des effectifs au 31/05/25

VOTE :

Approuvez-vous la date de l'arrêté des effectifs au 31/05/25 ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

La date de l'arrêté des effectifs au 31/05/25 est approuvée.

Points discutés en séance :

- Effectifs : progression d'environ 7.000 licenciés depuis le début du dernier POS (2019).
- Clubs : légère augmentation du nombre de clubs (+ 8 clubs) au regard du POS 2019.

4. POINT FINANCIER

Budget Prévisionnel 2025/2026

(voir détail en pj)

Présenté en Bureau directeur du 29/04/25

BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026

N°	Intitulé	Charges	%	N°	Intitulé	Produits	%
60	Achats	177 200	8%	70	Ventes	293 500	13%
602	Energie	*54 000*		705	Ventes de Marchandises	*11 500*	
605	Achats de Matériel	*92 200*		706	Prestations	*22 000*	
606	Fournitures	*31 000*		708	Produits Formation	*100 000*	
61	Services Extérieurs	392 300	18%		Stages (Futurosud-Creps)	*160 000*	
611	Prestations de Services	*215 000*					
613	Locations	*117 800*		74	Subventions d'Exploitation	1 519 500	69%
615	Entretien & Réparation	*41 000*			CR PACA (Fonctionnement)	*125 000*	
616	Primes d'Assurance	*16 000*			CR PACA (Projets)	*15 000*	
6181	Documentation Générale	*2 500*			ANS	*66 500*	
62	Autres Services Extérieurs	442 800	20%		Etat Aide Emploi	*5 000*	
621	Personnel extérieur	*21 000*			FFR	*1 308 000*	
623	Publicité, Relations Publiques	*18 000*			Autres aides	-	
625	Déplacements, Missions, Réceptions	378 000	17%				
626	Frais Postaux & Télécom	*23 000*		75	Autres Produits	333 000	15%
627	Services Bancaires	*2 800*		754	Partenariat/Mécénat	*47 000*	
63	Impôts, taxes	55 000	3%	754	Abandon Bénévoles	-	
6350	Impots + Taxe/Salaires	*55 000*		757	Droits Engagements	*88 000*	
64	Charges de Personnel	1 009 000	46%	758	Divers (Mutations, Amendes,IF,Heberg.)	*198 000*	
6411	Rémunérations du Personnel	*730 000*					
645	Charges SS	*279 000*		76	Produits Financiers	10 000	0%
65	Autres Charges	9 700	0%				
66	Charges Financières	3 000	0%	77	Reprise sur Amort. & Provisions	33 000	2%
68	Dotations aux Amort.	100 000	5%				
	TOTAL	2 189 000 €			TOTAL	2 189 000 €	

Points discutés en séance :

- Ideem : première session de formation qui clôture 2023-2024-2025 : Lancement en cours de la deuxième session de formation (Jean-Paul Lemaire, Sophie Carrier, Christelle Auvigne). Au congrès de la FFR lancement d'une formation pour les femmes dirigeantes : les femmes de la ligue peuvent se porter candidates pour la formation nationale (20 places environ).
- Fonds dédié aux amendes de compétition : Les recettes des amendes seront fléchées vers plusieurs actions : renforcement de la commission civilité et violence, couverture des matchs des jeunes par des RF (avec possible remboursement des coûts), prise en charge de l'arbitrage des phases finales (demi-finales et quarts de finale), et aide aux clubs pour l'acquisition de dispositifs vidéo.
- Ressources humaines : demande de financement emploi ANS en cours d'un salarié sportif non pris en charge par la FFR. Perspective d'un nouvel emploi CTL en septembre en Ligue Sud.
- Agents d'accueil : la problématique du nombre de « bleus » insuffisant sur les différents évènements Ligue a été soulevé en séance. Un appel aux clubs doit être fait pour remobiliser un nombre suffisant de bénévoles chez les « bleus ».
 Précision d'Alain Gueit : convention revue chaque année avec le RCT. Point d'étape fait en cours d'année. Satisfaction totale du RCT. Renégociation chaque année de la convention avec le RCT, avec une contrepartie de places en tribune aileron sud qui nous permettent de valoriser nos bénévoles des clubs (5 clubs * 2 places par match à Mayol). Deuxième contrepartie : invitation de nos EDR à Mayol et à Marseille lors du Toulon/Toulouse (cette année 1500).
- Antennes EDR : explication de l'objectif :
 - **Définition** : extension d'un club existant dans une zone identifiée par la Ligue, sans club de rugby, avec un potentiel de population suffisant.
 - **Fonctionnement** : animation rugby dans des zones ciblées, déplacement d'un éducateur vers les villages pour éviter aux enfants de se déplacer.
 - **But** : Créer d'une antenne EDR dans une zone dépourvue de club ou école de rugby.
 - Aspects réglementaires : vérification avec la FFR concernant l'homologation des terrains

Validation du budget Prévisionnel 2025/2026

VOTE :

Approuvez-vous le budget prévisionnel de la saison 2025/2026 ?

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité**

Le budget prévisionnel pour la saison 2025/2026 est prouvé.

Situation Champfleury

Points discutés en séance :

- Objectif : résilier le bail et la convention de la MOT84 Avenue Pierre Sémard au 31/12/25 : quitter la MOT84 qui coûte trop cher.
 ➔ Idée de prévoir de la location d'espaces à Champfleury : étude du sujet en cours
 ➔ Patrice Blachère sera intégré dans le groupe de réflexion (suite à sa proposition).

5. QUESTIONS DIVERSES

Merci pour ces débats constructifs ; restez mobilisés pour être les relais auprès de nos clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.